

« Je veux fédérer autour d'un projet commun »

► Charles Michel annonce des mesures de soutien aux victimes, d'aide aux secteurs en difficulté.
► Le Premier ministre lance aussi un appel à tous les niveaux de pouvoir : « Rassemblons nos énergies. »

ENTRETIEN

Ce matin, un mois après les attentats, Charles Michel annoncera une série de mesures : réforme de l'indemnisation des victimes et soutien aux secteurs économiques en difficulté (lire ci-contre). Après la gestion de crise, le moment est venu de préparer la suite.

Avec les autres niveaux de pouvoir, Régions et Communautés ?

On réussira en serrant les rangs. Je lance donc un appel : voyons, ensemble, comment on peut se renforcer mutuellement.

Cela repose sur les bonnes volontés. C'est à vous de les susciter !

Je sais que ma fonction m'y oblige. Plus que jamais. Je l'ai ressenti très fort, parfois même émotionnellement, dans les heures qui ont suivi les attentats. Je sais que j'ai une responsabilité personnelle très importante, je suis totalement déterminé à consacrer toute mon énergie à essayer de fédérer autour d'un projet commun. Mais il n'y a pas de baguette magique, ce sera un travail de longue haleine.

Vous croyez que les énergies pourront se rassembler ?

Dans mes contacts avec les ministres-présidents, je ressens que chacun mesure bien la hauteur de l'enjeu. On n'est pas dans un débat politique classique comme on en connaît depuis vingt ans en Belgique. On est confronté à quelque chose d'une autre nature. Parce que la sécurité, c'est la première des libertés, parce que je ne veux pas d'un projet où nos citoyens vivent avec la peur au ventre. On doit retrouver une vie normale. Être à la hauteur, c'est aussi voir le choc qu'on subit sur le plan économique et le dommage social que ça va représenter ; voir comment on peut au plus vite enrayer ce choc et remonter la pente. Nous avons les ressources pour cela. Nous avons des entrepreneurs et des travailleurs qui sont mobilisés, des leaders économiques et sociaux qui ont cette conscience et ce sens

des responsabilités.

Vous allez donc travailler avec les ministres-présidents ?

Nous devons plus que jamais serrer les rangs. Cela ne veut pas dire qu'il ne doit plus y avoir de débats dans les parlements, ni de discussions entre les différents

gouvernements. Pour les mesures de soutien à l'économie, j'ai discuté avec le ministre-président bruxellois. Et, pour la stratégie d'image, mon intention est de faire des propositions aux Régions.

Vous pestez parfois contre la lasagne institutionnelle belge ou bruxelloise ?

Très objectivement, ce n'est pas l'élément qui a été le plus difficile à gérer ces dernières semaines. Bien sûr qu'on a un système institutionnel complexe, je ne veux pas minimiser ni relativiser. Mais l'essentiel, maintenant, est de se demander comment on peut mieux faire fonctionner le système, améliorer la coordination, faire en sorte que les moyens aillent vers ce qui est essentiel. En Belgique et en Europe.

Avec la sécurité, votre grand défi,

c'est de lutter contre la radicalisation, éviter que d'autres jeunes basculent ?

C'est tout à fait vrai. C'est un travail extrêmement difficile et vital. Vital parce qu'il met directement en cause nos valeurs fondamentales : la démocratie, l'Etat de droit, la liberté d'expression, la liberté de la presse. Ce ne sont pas seulement des hommes et des femmes qui ont été assassinés lâchement, c'est aussi une volonté d'agresser un modèle démocratique. Ce sont les Lumières contre l'obscurantisme.

Mercredi, j'ai réuni les représentants des cultes reconnus et de l'action laïque. On a réaffirmé fortement des engagements : la loi des hommes prime la loi de Dieu, toujours ; la loi divine doit être contextualisée. Nous devons travailler avec la communauté musulmane pour construire un islam d'Europe et de Belgique.

Avec Koen Geens, nous proposons de créer un Conseil des leaders religieux et de l'action laïque pour institutionnaliser ce dialogue. Là aussi, c'est un travail de très longue haleine. De nouveau, il n'y a pas une solution magique, mais une série d'éléments qui peuvent contribuer à faire reculer le fanatisme ou le radicalisme. Les leaders religieux doivent aussi être mobilisés. Ils le sont.

Cela ne suffira pas !

On doit, à tous les niveaux, du quartier au pays, être porteur d'un projet mobilisateur, qui rattrape ces jeunes quand ils sont tentés de choisir cette trajectoire mortifère. C'est vrai qu'on ne réussira que s'il y a une mobilisation très forte, d'abord sur les valeurs fondamentales. Ces valeurs, elles ne sont pas négociables, le mot-clé, c'est le respect.

Ce projet mobilisateur ne doit-il pas être réaffirmé plus fortement par toutes les autorités ?

Je ne vais pas faire les énièmes états généraux, qui pourraient devenir la énième grand-messe avec beaucoup de générosité, où quelques intellectuels parfois déconnectés du terrain pensent, parce qu'ils ont fait une déclaration en négociant chaque virgule, avoir sauvé des jeunes de cette trajectoire. C'est dans le concret, sur le terrain, en mobilisant des moyens, que l'on doit agir.

Sans grand-messe, comment s'assurer que tous les acteurs institutionnels œuvrent avec cohérence ?

Des enceintes existent ! Le comité de concertation doit être un espace pour donner des impulsions et s'assurer que le travail est réalisé ; des conférences interministérielles peuvent être utilisées

pour mobiliser les bonnes volontés et les moyens. Ce dont on a surtout besoin, c'est d'un état d'esprit : déterminé, serein.

Ne devriez-vous pas davantage communiquer pour rassurer et fédérer les citoyens ?

Je n'ai pas le sentiment d'avoir été absent. Mais, ces dernières semaines, j'ai parfois eu l'impression que j'étais davantage managé de crise que Premier ministre. C'était inéluctable : ma responsabilité, juste après les attentats, c'était d'assurer la sécurité à court terme. C'était difficile. On est confronté à de l'inédit, on n'a pas d'expérience. Depuis une semaine, on a retrouvé une capacité à se projeter sur le moyen et le long terme. Une nouvelle page s'ouvre : on doit préparer la suite. ■

Propos recueillis par
VÉRONIQUE LAMQUIN

« Nous avons les ressources pour enrayer le choc, remonter la pente »

Bruxelles « Nous faisons tout pour un retour rapide à la vie normale »

Bruxelles trinque. Comment allez-vous l'aider ?

On va tout mettre en œuvre pour que, très rapidement, il y ait un retour à la vie normale. Cela veut dire rendre pleinement opérationnels l'aéroport et le métro. Le plus vite possible, en étant attentif à la sécurité.

Pour l'aéroport, de nouvelles mesures sont à l'étude ?

Nous avons décidé de recruter 200 policiers supplémentaires pour les aéroports, en plus des 35 recrutés avant les attentats. Je souhaite aussi qu'on puisse élaborer, avec tous les acteurs de l'aéroport, un plan de sécurité et de sûreté à court, moyen et long termes. Cela supposera des investissements. Je voudrais notamment qu'on étudie la possibilité d'investir dans des scanners pour contrôler les véhicules dès leur entrée dans le périmètre

de l'aéroport. Cela existe pour les poids lourds aux postes de douane, et quelques aéroports en sont équipés. A ce propos, je déplore un peu les polémiques sur la sûreté de l'aéroport. Certains ont créé de manière injuste une perception qui ne correspond pas à la réalité : le conseil international des aéroports a diffusé un rapport très rassurant sur l'aéroport de Bruxelles.

Vous visez l'opposition, Laurent Ledoux ?

Je ne vise personne en particulier. Je dis simplement que, quand on a des responsabilités dans un gouvernement, un parlement ou comme haut fonctionnaire, on doit faire attention aux conséquences des propos qu'on tient. J'appelle chacun à faire preuve de mesure et à réfléchir avant de dire des choses qui portent durement atteinte à

notre capacité économique. Soyons au contraire rassemblés, unis. C'est le sens d'un message que j'ai adressé au ministre-président bruxellois et auquel il a répondu de façon très, très positive.

A quand le retour à la normale pour le métro bruxellois ?

On y travaille. on mesure bien que c'est important. On doit voir comment on peut déployer des moyens supplémentaires pour permettre un fonctionnement normal.

L'image de Bruxelles est durablement abîmée. Comment réparer ça ?

On va restaurer l'image du pays avec des résultats. Dans tous les domaines : économie, cohésion sociale, sécurité. Cela, c'est le rôle des différents gouvernements. Et puis, il nous faut une stratégie

de communication pour valoriser l'image du pays, économique, culturelle. On est dans le monde des réseaux sociaux, de l'internationalisation, on doit utiliser tous les instruments de communication disponibles, comme peut le faire une entreprise. J'ai créé, au sein de la chancellerie, une task force à qui j'ai demandé une stratégie de communication sur le plan international, avec des propositions à court, moyen et long termes. Je souhaite ouvrir cette task force aux entités fédérées, pour voir quels sont les instruments et moyens qu'on peut mobiliser, ensemble, pour valoriser l'image du pays.

Vous avez déjà des idées concrètes ?

Nous devons notamment être présents dans des événements internationaux, utiliser notre

réseau diplomatique, ce que nous faisons déjà. Il faudra diffuser des spots radio ou télé, notamment dans les avions, les grands médias internationaux, pour mettre en lumière les atouts du pays, essayer de tordre le cou à des caricatures. C'est un travail de longue haleine. J'avais décidé d'entourner un road show, je devais partir en Chine la semaine des attentats. Je dois adapter mon agenda, mais je souhaite effectuer une série de visites à l'étranger dans les prochains mois. L'accueil de personnalités étrangères à Bruxelles est aussi un élément très important.

Une partie de la presse internationale est extrêmement critique à notre égard...

Ce ne sont pas deux conférences de presse ou trois newsletters qui suffiront à inverser une opinion

qui, chez certains, semble figée. C'est un bashing qui, pour une grande part, est très, très injuste. Dans tous les pays qui ont connu des drames terroristes, il y a eu des commissions parlementaires et, chaque fois, on a constaté qu'il fallait tirer certaines leçons et apporter des améliorations. Y compris dans des pays qui ont des capacités technologiques ou financières sans commune mesure avec nous.

L'Europe ne devrait-elle pas aider sa capitale ?

L'enjeu de l'Europe, ce n'est pas d'apporter une aide spécifique à Bruxelles ou à une autre capitale. C'est un combat commun, européen. Mais l'Europe est trop lente pour décider : dix ans pour le PNR, c'est scandaleux. ■

Propos recueillis par
V.La.

Attentats : impact économique

A la Chambre, jeudi, le ministre de l'Economie Kris Peeters a confirmé que l'impact des attentats sur la capitale était « considérable ». Il a cité ces chiffres : depuis le 22 mars, il y a eu 2.700 déclarations de chômage temporaire pour force majeure émanant de 1.020 entreprises ; l'Onem a traité 1.944 dossiers, ayant tous reçu une suite favorable. En temps normal, l'Onem reçoit 100 à 200 demandes ; en mars, il y en avait déjà 1.502. Et il a précisé que « les attentats seront acceptés sans

conditions comme raison de chômage technique, jusqu'au 30 avril » ; ensuite, il faudra donner « les raisons de la force majeure » pour obtenir ce chômage temporaire pour raison économique. (Ma.D.)

Militaires ou drones en rue

En réponse à une question au parlement sur la présence des militaires dans les rues, le ministre de la Défense, Steven Vandeput, a déclaré hier que « l'évaluation était permanente pour rendre efficace l'appui des militaires à la police : il y a des patrouilles mixtes à Bruxelles ; et à Anvers, on a mis des drones au lieu de 140 per-

sonnes ». (Ma.D.)

Les victimes à Maelbeek

Les victimes des attentats de Bruxelles auront l'occasion de se rendre dans la station de métro Maelbeek ce samedi, avant sa réouverture, ont indiqué le parquet fédéral, la police et la Stib.

Retour des trains à l'aéroport

Le trafic ferroviaire vers Brussels Airport reprendra ce vendredi 22 avril à partir de 14 heures dans la gare de l'aéroport, a annoncé jeudi soir la SNCB via Twitter.

MESURES CONCRÈTES

Plusieurs milliards pour soulager les entreprises

Victimes. Le gouvernement devrait adopter ce matin une réforme de l'indemnisation des victimes. Concrètement, Charles Michel annonce tout à la fois une simplification et une accélération des procédures administratives. Mais aussi un relèvement des montants d'indemnisation, ainsi que la possibilité d'octroyer des aides immédiates, afin de permettre aux victimes de faire face aux frais urgents et importants. Par ailleurs, une cérémonie d'hommage aura lieu le 22 mai prochain, au Palais royal. « Nous voulons que ce moment soit sobre », explique le Premier ministre. Nous définirons les modalités pratiques de cette commémoration avec les proches des victimes. »

Economie. Charles Michel n'est que trop conscient du dommage économique provoqué

par les attentats. Les premières réponses concrètes aux secteurs qui souffrent seront officiellement annoncées ce matin, aux différentes fédérations patronales, puis à la presse. « Au lendemain des attentats, nous avons constitué des groupes techniques pour voir, au-delà des slogans, comment on pouvait rencontrer les préoccupations immédiates et urgentes des entreprises en difficulté », explique le Premier ministre.

Résultat : dix mesures très concrètes et opérationnelles, élaborées avec les secteurs concernés, qui valent pour tout l'exercice 2016. « Elles partent toutes du principe qu'on doit donner de l'oxygène, de la trésorerie aux entreprises », résume Charles Michel. Ce seront donc, en premier lieu, des reports de paiement, sans pénalités, sans sanctions, sans intérêts. Dès maintenant, des reports de charges seront possibles jusqu'à la fin de l'année : on parle aussi bien des charges fiscales que sociales. C'est un signal très fort qui est donné, cela représente

potentiellement jusqu'à quelques milliards d'euros de moyens injectés dans la trésorerie des entreprises, en donnant des bouffées d'oxygène. Ce ne sont pas des subventions, ce serait illégal au regard du droit européen, ce sont des facilités qui sont octroyées pour aider nos acteurs économiques à supporter le choc. »

Le chômage économique sera par ailleurs facilité et simplifié, tant pour les ouvriers que pour les employés.

Certaines mesures spécifiques seront par ailleurs prises pour les PME et les indépendants. Sont concernés : l'horeca, le tourisme, la culture. A noter que la plupart des mesures valent pour l'ensemble du pays : dès qu'une entreprise démontre qu'elle subit des dommages économiques en lien avec les attentats, elle en bénéficiera. D'autres mesures seront géographiquement ciblées sur les dix-neuf communes bruxelloises et Zaventem.

V.L.A.

« Attention à la chasse aux sorcières ! »

Le moment risque d'être émuant, ce vendredi. Les députés membres de la commission d'enquête autour des attentats du 22 mars se rendront à la station Maelbeek en matinée, et à Zaventem l'après-midi. Cet acte ouvrira les travaux de l'instance parlementaire. Une opération qui s'annonce délicate, vu la proximité du traumatisme et l'atmosphère politique chargée autour de ces événements. Le point, avec quelques membres de cette assemblée.

1 Quelles sont les attentes des membres de cette commission ? Il y a un point sur lequel tant les partis de la majorité que ceux de l'opposition sont d'accord : ils veulent que la commission conduise à une nouvelle architecture de la sécurité en Belgique. Et pour cela, ils sont d'accord sur le fait de mettre le doigt sans tabous sur les dysfonctionnements.

Les tonalités divergent davantage entre majorité et opposition quand il s'agit de pointer les responsabilités politiques des événements récents. Le PS est le plus affûté : cet élément doit lui aussi être analysé en profondeur. « Si la commission a des pouvoirs de juge d'ins-

truction (possibilités de procéder à des auditions, mais aussi à des perquisitions et des écoutes téléphoniques), c'est pour qu'éclate une vérité, dit

Laurette Onkelinx, qui mènera l'équipe socialiste. On veut comprendre ce qui s'est passé depuis les attentats de Paris. On veut savoir comment le pays s'est protégé, le parcours des auteurs, s'il y a eu des ratés, des erreurs, des fautes dans les services de sécurité. Nous allons voir les responsabilités. Il faut le faire, une commission c'est cela aussi. Mais de manière plus importante, nous voulons surtout savoir ce qui n'a pas fonctionné pour nous doter d'une nouvelle architecture de sécurité. »

Tonalité moins tranchée au CDH sur la question des responsabilités : « La question centrale, pour nous, c'est comment mieux protéger la population. C'est cela d'abord que la population attend de nous, dit Georges Dallemagne, qui représentera les sociaux-chrétiens francophones. Mais personne ne pourra se défaire de ses responsabilités. La population n'attend pas de nous que nous fusillions un lampiste comme on l'a vu déjà avec l'agent de liaison en Turquie. »

A sein de la majorité, qui a eu à gérer les attentats de Paris puis de Bruxelles, on appelle à ne pas entrer dans une chasse aux sorcières. « Ces événements ont touché la population au cœur et j'espère qu'on ne va pas entrer dans de petits jeux politiques, dit Peter De Roover, qui siègera pour la N-VA. Ce serait très malvenu. Personnellement,

je vois plutôt cela comme une collaboration entre le législatif et l'exécutif pour combler les failles qu'il y a eues dans le système de défense du pays. Des gens ont été inattentifs pendant plusieurs années sur un certain nombre de choses, ce qui a pu contribuer à permettre ce qui s'est passé. J'espère que ce qui s'est passé les a réveillés. Nous sommes au gouvernement, et Jan Jambon est à l'Intérieur. Mais je pense que ce que nous devons faire, c'est aider Jan à combler les failles qui ont pu apparaître, en concertation avec lui. »

Même tonalité auprès de Denis Ducarme, la figure de proue du MR à la commission. « Une commission d'enquête n'est pas une chasse à l'homme. Sur le plan systémique, il faut déterminer là où cela fonctionne et là où on doit améliorer la situa-

tion. Nous avons des points forts et des points faibles, et il faudra identifier les uns et les autres, en tenant compte des mesures déjà prises pour améliorer la situation.» Il précise

qu'il faudra porter un regard sur les politiques menées et celles qui ne l'ont pas été, «*et pas seulement ces deux dernières années*».

Pas de chasse aux sorcières non plus du côté du VLD. «*Bien sûr qu'il ne faudra éluder aucune question*, explique Carina Van Cauter, députée libérale flamande. *Mais il faut éviter les règlements de compte. Je pense que ce n'est pas le moment. Parce qu'il faut aussi penser à ceux qui, par leur intervention, ont permis de réduire le nombre de victimes. Regardons les faits. Et un peu de respect pour ceux qui ont risqué leur vie pour prendre soin des victimes.*»

Plus diplomatique, le président de la commission, Patrick Dewael (VLD), estime, lui,

qu'il aura réussi sa mission si tous les membres peuvent travailler ensemble pour révéler tous les faits et les responsabilités et en tirer les leçons pour formuler des recommandations.

2 Quel est le champ d'investigation ? Sur ce point, les choses sont plus claires. Le champ d'investigation, approuvé par tous, se concentrera sur les événements du 22 mars, sur les services de secours, sur les services de sécurité et sur la question de la radicalisation. Les sensibilités politiques varieront d'une question à l'autre. Ainsi, sur les événements récents, c'est plutôt la majorité actuelle qui sera sous le feu des projecteurs. La question des allers-retours de Khalid El Bakraoui entre la Belgique et la Turquie fera aussi en particulier partie des interrogations délicates pour les ministres de la Justice et de l'Intérieur. A l'inverse, la question de la radicalisation et de l'éventuel laxisme qui l'a permise sera plutôt une

balle dans le camp du PS, avec un Philippe Moureaux, ancien bourgmestre de Molenbeek, déjà pointé du doigt depuis les attentats de Paris.

3 Quel est l'agenda des travaux ? Ce vendredi, les députés vont donc effectuer une visite à Zaventem et à Maelbeek. «*Il y aura des divergences de vue au cours des travaux de la commission, mais l'objectif, ce vendredi, est de montrer un rassemblement, tous partis confondus, autour des victimes. Nous voulons commencer par un acte où l'on se rassemble*», dit Denis Ducarme.

La commission va ensuite nommer trois experts (sécurité, justice, radicalisation) et un magistrat. Elle élaborera une ligne du temps, avec une séquence des événements du 22 mars, qui permettra de structurer la suite des travaux. Ceux-ci se termineront à la fin de l'année. ■

BERNARD DEMONTY